

## PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES COMPLEMENTS D'ASSURANCE CREDIT PRIVES ATRADIUS CREDITO Y CAUCION SA DE SEGUROS Y REASEGUROS

### MODULA CAP & CAP+

<p><b>A qui s'adresse MODULA CAP ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tous les Assurés Atradius CYC disposant de Limites de crédit CAP et/ou CAP+ domestique gouvernementales reçoivent leur Avenant MODULA CAP &amp; CAP+ à nous retourner signé.</li> <li>■ Tous les Assurés disposant au 31/12/2021 d'Avenants CAP/CAP+ domestiques gouvernementaux et ne supportant à cette date aucune Limite de Crédit couverte bénéficieront sur simple demande de l'Avenant MODULA CAP &amp; CAP+. Cet Avenant MODULA CAP &amp; CAP+ devra nous être retourné signé.</li> <li>■ Tout autre Assuré Atradius peut demander l'extension de son contrat aux couvertures MODULA CAP &amp; CAP+. Cet Avenant MODULA CAP &amp; CAP+ devra nous être retourné signé.</li> </ul>
<p><b>Quels sont les Acheteurs concernés par MODULA CAP ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les Acheteurs ayant un numéro SIREN ou équivalent situés en France métropolitaine, dans les collectivités d'Outre-Mer stipulées dans la Liste des Spécificités Pays de la Police, dont la qualité du risque ne permet pas l'obtention d'une Limite de Crédit suffisante sur la Police primaire.</li> </ul>
<p><b>Quels sont les Acheteurs concernés par MODULA CAP+ ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les Acheteurs ayant un numéro SIREN ou équivalent situés en France métropolitaine, dans les collectivités d'Outre-Mer stipulées dans la Liste des Spécificités Pays de la Police, dont la qualité du risque ne permet pas l'obtention d'une Limite de Crédit sur la Police primaire.</li> </ul>
<p><b>Quels sont les risques couverts par MODULA CAP &amp; CAP+ ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Garantie MODULA CAP :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Doublement (au maximum) de la couverture délivrée sur la Police primaire, lorsque celle-ci est inférieure aux besoins de l'Assuré.</li> <li>■ Le montant total de la Garantie MODULA CAP (limite de crédit + couverture CAP) ne peut pas aller au-delà de la limite de décaissement.</li> </ul> </li> <li>■ <b>Garantie MODULA CAP+ :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Délivrance d'une Garantie spécifique, lorsque la couverture de base est égale à zéro.</li> <li>■ Une Garantie MODULA CAP+ peut être demandée par l'Assuré après annulation à sa demande d'une Limite de Crédit existante sur la Police primaire.</li> </ul> </li> </ul>

- Le montant maximal d'une couverture MODULA CAP+ est de 250.000 €, il est limité à 25.000€ pour les sociétés de création récente, pour les affaires personnelles ou pour les auto-entrepreneurs.
- A la date de la demande de Garantie MODULA CAP+, de son augmentation ou réduction, l'Acheteur ne doit pas être en retard de paiement de plus de 30 jours à l'échéance initiale de la plus ancienne des factures composant la créance au jour de la demande de Garantie MODULA CAP+.
- Elles sont délivrées pour une durée de validité initiale de 3 mois, tacitement renouvelable par période de 3 mois.

**Comment enregistrer une demande de Garantie MODULA CAP et MODULA CAP + ?**

- Les demandes de Garanties MODULA CAP et CAP+ doivent être effectuées par l'Assuré **sur le numéro de Police administratif MODULA CAP & CAP+, exclusivement dans ATRIUM** en respectant strictement les règles suivantes pour les rubriques "Montant de la Demande" et "Informations complémentaires" (rubrique accessible à partir de l'écran principal de la demande).

**Demande de Garantie**

Montant de la demande	Informations Complémentaires
Montant <b>cap</b> souhaité	Demande Modula Cap - police XXXXXX
Montant <b>cap+</b> souhaité	Demande Modula Cap+ - police XXXXXX

Où XXXXXX est le numéro de la Police primaire

**Demande d'augmentation de Garantie**

Montant de la demande	Informations Complémentaires
Montant souhaité	Demande d'augmentation Modula Cap - police XXXXXX
Montant souhaité	Demande d'augmentation Modula Cap+ - police XXXXXX

Où XXXXX est le numéro de la Police primaire

**Demande de réduction de Garantie**

Montant de la demande	Informations Complémentaires
Montant en vigueur au jour de la demande	Demande de réduction Modula Cap à ZZZ K€ - police XXXXXX
Montant en vigueur au jour de la demande	Demande de réduction Modula Cap+ à ZZZ K€ - police XXXXXX

Où ZZZ est le montant réduit demandé, en milliers €.

Où XXXXXX est le numéro de la Police primaire

**Comment enregistrer une demande de Garantie MODULA CAP et MODULA CAP +?**

**Demande d'annulation de Garantie**

Montant de la demande	Informations Complémentaires
Montant en vigueur au jour de la demande	Demande d'annulation Modula Cap - police XXXXXX
Montant en vigueur au jour de la demande	Demande d'annulation Modula Cap+ - police XXXXXX

Où XXXXXX est le numéro de la Police primaire

**■ Les annulations ne doivent en aucun cas être effectuées par l'Assuré via la fonctionnalité "annulation" d'ATRIUM.**

■ A tout moment, lorsque vous bénéficiez d'une Garantie MODULA CAP+, vous pouvez demander à réétudier l'Acheteur pour un retour en Garantie Primaire. Vous devez alors introduire une demande de garantie sur votre numéro de Police primaire, en complétant les rubriques comme suit :

Montant de la demande	Informations Complémentaires
Montant de la Garantie Primaire souhaité	Demande de Garantie Primaire en remplacement de la Garantie Modula Cap+ délivrée sur le numéro de - police YYYYYY

Où YYYYYY est le numéro de la **police MODULA CAP & CAP+**

En cas d'accord en Garantie Primaire, votre Garantie MODULA CAP+ sera annulée.

En cas de refus en Garantie Primaire, votre Garantie MODULA CAP+ restera inchangée.

**Quelles sont les quotités d'indemnisation ?**

■ Le pourcentage assuré pour une Garantie MODULA CAP est identique au pourcentage assuré défini dans la Police primaire.

■ Le pourcentage assuré pour une Garantie MODULA CAP+ est de 80%.

**Quelles sont les modalités de couverture MODULA CAP ?**

Les couvertures MODULA CAP+ dérogent aux conditions de la police primaire pour les modules :

- Prolongation de Couverture
- Risque Contrat
- Risque Fabrication, lorsque ceux-ci sont prévus dans la police primaire, ils ne sont pas applicables à la garantie MODULA CAP+.
- Dès lors qu'une Garantie Complémentaire est mise en jeu, les récupérations après indemnités sont affectées en priorité à la partie indemnisée.

<p><b>Quelles sont les modalités d'indemnisation de MODULA CAP &amp; CAP+?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tout transfert en recouvrement et demande d'indemnisation sera introduit, dans les mêmes délais que ceux prévus par la Police, sous le numéro de Police administratif MODULA CAP&amp; CAP+, exclusivement par voie postale ou email <a href="mailto:sinistre@atradius.com">sinistre@atradius.com</a> en utilisant le formulaire dédié MODULA CAP &amp; CAP+ (disponible en pdf sur nos sites).</li> <li>■ L'ensemble des documents requis doit être joint à cette déclaration ainsi que:           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une copie de la Garantie Complémentaire MODULA CAP ou MODULA CAP+ ;</li> <li>▪ Un extrait du Grand Livre reprenant l'ensemble des opérations débit/crédit et une balance des paiements sur les douze mois précédant les échéances impayées ou sur la période de la relation commerciale avec l'Acheteur si celle-ci est inférieure à douze mois</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Quel est le coût de MODULA Cap &amp; CAP+ ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La prime est calculée mensuellement en appliquant le taux de prime au montant mensuel maximal de la Garantie MODULA CAP ou MODULA CAP+ accordée.</li> <li>■ Le taux de prime mensuel appliqué est :           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Garantie MODULA CAP : 0,3%</li> <li>▪ Garantie MODULA CAP + : 0,8%.</li> </ul> </li> <li>■ La prime est due pour une période de 3 mois.</li> </ul>
<p><b>Quels sont les frais applicables à MODULA CAP &amp; MODULA CAP+?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les frais de recouvrement suivent la même règle que celle indiquée dans la Police primaire.</li> </ul>

**Vos interlocuteurs habituels sont à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information**